YERRES

HÔTEL DE VILLE

Service du Patrimoine et des Affaires Culturelles
N° tél. : 01 80 37 20 61
N/Réf. : OC/BP/MAL

DECISION N° 2017/220

OBJET : Convention relative au prêt d'œuvres du peintre Octave Denis Victor Guillonnet appartenant à Monsieur Jean Lemasson pour l'exposition Guillonnet –A la recherche de la lumière- dans l'Orangerie de la Propriété Caillebotte du 18 novembre au 17 décembre 2017

Le Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2122-22,

VU la délibération n° 2017/07/563 du Conseil Municipal de la Commune d'Yerres en date du 23 juillet 2017 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courantes visées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que la commune de Yerres organise l'exposition Guillonnet dans l'Orangerie de la Propriété Caillebotte du 18 novembre au 17 décembre 2017,

CONSIDERANT qu'il est souhaité que Monsieur Jean LEMASSON prête une partie de sa collection d'œuvres d'Octave Denis Victor Guillonnet pour ladite exposition, prévue du 18 novembre au 17 décembre 2017,

DECIDE

D'APPROUVER et DE SIGNER une convention de prêt d'œuvres d'Octave Denis Victor Guillonnet appartenant à Monsieur Jean LEMASSON pour l'exposition Guillonnet qui se tient dans l'Orangerie de la Propriété Caillebotte du 18 novembre au 17 décembre 2017,

DIT que le montant de la prestation s'élève à 1 000 € nets,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune.

Fait à Yerres, le 18 novembre 2017

Accusé de réception en préfecture
091-219106911-20171218-2017-220-AU
Date de télétransmission : 22/12/2017
Date de réception préfecture : 22/12/2017

MAIRIE D'YERRES 91 (Essonne)

Le Maire,
Conseiller Départemental,

Olivier CLODONG

60, rue Charles de Gaulle
91335 YERRES Cedex
Tél. : 01 69 49 76 00
Fax : 01 69 48 63 98